



SERVICE DEPARTEMENTAL-MÉTROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS

CONCOURS INTERNE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SESSION 2023

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Un questionnaire à choix multiples portant sur les activités et compétences de chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels ainsi que sur les connaissances essentielles de culture administrative. Ce questionnaire a pour objet d'apprécier les connaissances professionnelles et administratives du candidat.

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

Vous devez impérativement utiliser un **stylo non effaçable** pour renseigner la grille de réponses. **Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée.** Vous ne devez ni rayer, ni falsifier, ni abîmer le QR code figurant sur la grille de réponses.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

L'utilisation d'une calculatrice n'est pas autorisée.

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU SUJET :

Répondez **sur la grille de réponses** en noircissant la case correspondant à chaque bonne réponse à l'encre noire ou bleue :

Exemple : A ● B ○ C ● D ○ E ○

Attention : les réponses portées sur le sujet lui-même, qui n'est pas ramassé en fin d'épreuve, ne sont jamais prises en compte.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte. Les réponses au **crayon à papier** ne seront **pas prises en compte**. Toute surcharge ou **rature** rendant illisible la réponse sera considérée comme une **réponse fausse**.

Si vous souhaitez modifier votre choix, utilisez du **blanc correcteur** pour effacer le cercle noirci par erreur. Dans tous les cas, vos réponses doivent être **clairement identifiables**.

Ce sujet comprend 9 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

BARÈME

Chaque question peut comporter une ou plusieurs réponse(s) exacte(s) :

- Si la ou toutes les réponses exactes sont indiquées : 1 point
- Si la moitié des réponses exactes au moins est indiquée : 0,5 point
- Si moins de la moitié des réponses exactes est indiquée : 0 point
- Si une réponse inexacte au moins est indiquée : -0,5 point
- Si aucune réponse n'est indiquée : -0,5 point

Le jury souverain pourra apporter à ce barème les modifications qu'il jugera nécessaires.

1. Quelles affirmations correspondent à l'attaque d'atténuation ?

- A. L'objectif est d'éteindre le foyer
- B. Le flux d'eau projeté se fait au moyen d'un jet diffusé d'attaque
- C. Le but est de permettre de tenir le foyer sous contrôle
- D. Elle est parfois nommée attaque de temporisation

2. Dans le vocabulaire des sapeurs-pompiers, quelle est la signification de l'acronyme AIDES ?

- A. Aider Isoler Dégager Explorer Sauver
- B. Alerter Isoler Dégager Explorer Sortir
- C. Appeler Isoler Désenfumer Extraire Sauver
- D. Accéder Isoler Désenfumer Explorer Sauver
- E. Accéder Interdire Désenfumer Extraire Sortir

3. Selon le Guide de doctrine opérationnelle (GDO) « intervention en présence de gaz », à partir de quelle température minimale une bouteille de gaz butane type 13 kg, soumise à un incendie est considérée extrêmement dangereuse (plein hydraulique) :

- A. À partir de 50°C
- B. À partir de 80°C
- C. À partir de 100°C
- D. À partir de 150°C
- E. À partir de 180°C

4. Dans le message de détresse "NELAR" lancé à la radio par un binôme en difficulté, la lettre "A" signifie :

- A. Alerte
- B. Affectation de l'engin
- C. Aide
- D. Air restant du binôme
- E. Appareil

5. Une division d'attaque :

- A. Permet de limiter les pertes de charge d'un tuyau de 45
- B. Permet la prolongation d'une division d'alimentation
- C. Peut remplacer une colonne humide ou sèche
- D. Est établie uniquement au-delà du R+5

6. Lors d'un feu d'appartement au 3^e étage (soit une hauteur de 10 m en tout) d'un immeuble R+5, le chef d'agrès décide d'établir une Lance à débit variable (LDV) 250 l/mn au 3^e étage sur un Fourgon pompe-tonne (FPT) distant de 100 m (en tuyaux de diam 45). Données : perte de charge 1.5 bar / 100 m. Le conducteur du FPT programme le refoulement à une pression :

- A. Suffisante pour avoir 9 bars à la lance à débit variable
- B. Suffisante pour avoir 6 bars à la lance à débit variable
- C. De 9 bars à l'engin
- D. De 12 bars à l'engin

7. Avant l'engagement de binôme sous Appareil respiratoire isolant (ARI), le Commandant des opérations de secours (COS) détermine un itinéraire de secours. Cet itinéraire :

- A. Ne doit pas être communiqué aux partenaires présents
- B. Permet une extraction rapide de l'équipe engagée ou d'une victime en cas de danger immédiat
- C. Est matérialisé par une balise lumineuse fixe rouge
- D. Peut être sécurisé par une échelle à coulisse au R+1 et R+2

8. Un Espace d'Attente Sécurisé (EAS) :

- A. Est un espace que l'on peut retrouver dans certains Établissements Recevant du Public (ERP)
- B. Permet une évacuation différée des personnes
- C. Est un point de rassemblement de tout le public en cas de sinistre
- D. Doit être matérialisé sur le plan d'intervention de l'ERP

9. Les différents types de jets d'une lance à eau à main sont :

- A. Le jet bâton
- B. Le jet cassé
- C. Le jet diffusé d'attaque
- D. Le jet diffusé de protection
- E. Le jet purge

- 10. Lors de l'engagement sur feu en espace clos d'un binôme sous ARI, sans information quant à l'existence ou non d'une personne manquante :**
- A. La reconnaissance peut être réalisée sur une ligne de vie sur un moyen hydraulique à 50 mètres au plus de la prise d'eau
 - B. La méthode de reconnaissance circulaire consiste à laisser l'équipier à une position fixe pendant que le chef d'équipe explore le volume de façon circulaire en utilisant sa liaison personnelle
 - C. Les deux liaisons personnelles du binôme peuvent être déployées pour pouvoir explorer davantage de volume
 - D. Un itinéraire de secours différent de l'itinéraire emprunté par le binôme peut être mis en place
- 11. Dans le cadre de leurs interventions, les sapeurs-pompiers peuvent utiliser des voies échelles. Quelles sont les largeurs et longueurs minimales de celles-ci au titre de la réglementation habitation de 1986?**
- A. 3 m x 8 m
 - B. 4 m x 10 m
 - C. 3 m x 9 m
 - D. 4 m x 12 m
- 12. Lors de la journée porte ouverte de votre centre de secours, un élu vous questionne sur la réglementation liée à la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Précisément, il aimerait connaître le débit et la pression minimum d'un poteau d'incendie normalisé de 100 mm. Que lui répondez-vous :**
- A. 120 m³/h à 1 bar de pression dynamique
 - B. 60 m³/h à 2 bars de pression dynamique
 - C. 30 m³/h à 1 bar de pression statique
 - D. 60 m³/h à 1 bar de pression dynamique
- 13. Lors d'une évacuation de victime à l'aide d'un Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes (LSPCC), l'amarrage sur un seul point peut être effectué par :**
- A. 1 anneau cousu + 1 connecteur
 - B. 1 anneau cousu en tête d'alouette + 1 connecteur
 - C. 2 anneaux cousus + 1 connecteur
 - D. 2 anneaux cousus + 2 connecteurs
- 14. Quelles sont les plages d'explosivité respectives du dihydrogène et du méthane :**
- A. 5%-82% (H2) et 2%-20% (CH4)
 - B. 4%-75% (H2) et 5%-15% (CH4)
 - C. 2%-82% (H2) et 5%-20% (CH4)
 - D. 5%-75% (H2) et 4%-15% (CH4)

- 15. Parmi ces actions, la ou lesquelles ne s'intègre(nt) pas dans la marche générale des opérations ?**
- A. La préservation des traces et indices
 - B. Le débriefing
 - C. La remise en condition des hommes
 - D. La ventilation
 - E. Le reconditionnement du matériel
- 16. La marche générale des opérations sur une intervention secours routiers s'articule autour de cinq mesures de sécurité (règle des 5 "i"). Laquelle (lesquelles) n'en fait (font) pas partie ?**
- A. Identifier
 - B. Installer
 - C. Isoler
 - D. Interdire
 - E. Inspecter
- 17. Lors d'un accident de la voie publique d'un véhicule en choc frontal contre un mur, l'énergie cinétique :**
- A. Dépend uniquement de la vitesse d'impact du véhicule
 - B. Dépend de la vitesse et de la masse des véhicules
 - C. Est plus importante lorsqu'il s'agit d'un poids lourd
 - D. Est identique quelle que soit la masse du véhicule
- 18. Vous intervenez pour un feu de véhicule électrique à l'air libre :**
- A. La tactique d'intervention consiste à refroidir le plus rapidement possible les batteries de type LMP
 - B. La tactique d'intervention consiste à refroidir le plus rapidement possible les batteries de type lithium-ion
 - C. En cas d'emballement thermique de la batterie, l'apport d'eau à l'intérieur par le biais d'une trappe thermofusible est recommandé lorsque le véhicule en est doté
 - D. Le périmètre de sécurité préconisé est un rayon de 40 mètres autour du véhicule
 - E. Il est recommandé d'établir deux lances à un débit initial de 250 litres/mn
- 19. Selon le GDO Secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP), une victime, en fonction des situations, peut être qualifiée de :**
- A. Impliquée
 - B. Décédée
 - C. Malade
 - D. Blessée

20. Au cours d'un bilan, l'examen permettant la recherche de lésions et d'anomalies se fait :

- A. Visuellement
- B. Par une palpation complète
- C. Prioritairement orienté par les plaintes exprimées
- D. Des pieds à la tête

21. Selon les recommandations Premiers secours en Équipe (PSE) 2022, l'approche chronologique du bilan distingue 4 regards successifs :

- A. Le 1^{er} regard apprécie la situation dans sa globalité
- B. Le 2^{ème} regard a notamment pour objectif d'identifier une détresse vitale
- C. Le 2^{ème} regard a notamment pour objectif d'identifier la plainte principale
- D. Le 3^{ème} regard repose sur une évaluation structurée des fonctions neurologique et respiratoire uniquement
- E. Le 4^{ème} regard permet de compléter l'évaluation en approfondissant l'interrogatoire

22. Lors du bilan d'une victime, l'évaluation de la fonction respiratoire peut s'apprécier :

- A. En fonction de la coloration de la face et des extrémités
- B. En écoutant la victime parler et respirer
- C. En 10 secondes au plus
- D. En évaluant sa rapidité, son amplitude et sa régularité

23. Les mécanismes à hauts risques de lésion du rachis peuvent être suspectés pour :

- A. Une victime éjectée d'un véhicule lors d'une collision
- B. Une chute de cheval
- C. Un accident avec port de la ceinture sans déclenchement d'airbag
- D. Une collision avec un 2 roues (conducteur ou passager du 2 roues)
- E. Un piéton renversé

24. Vous partez en intervention Véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV). La bouteille portative de 5 litres vous indique une pression de 90 bars. En procédant à une utilisation en insufflation chez un adulte, votre autonomie est de :

- A. 10 minutes
- B. 20 minutes
- C. 30 minutes
- D. Aucune réponse ne convient

25. L'inhalation d'oxygène est nécessaire chez toute victime :

- A. Intoxiquée aux fumées d'incendie
- B. D'un accident lié à la plongée
- C. Insuffisante respiratoire chronique, présentant une mesure de la SpO2 d'une valeur < 94 %
- D. D'intoxication au monoxyde de carbone

26. Selon le GDO SSUAP, les sapeurs-pompiers n'engagent pas d'actions de secours (geste de réanimation) sur les victimes en cas de :

- A. Refus de la famille (acharnement thérapeutique)
- B. État de raideur cadavérique
- C. Danger imminent avec impossibilité de soustraire la victime ou retirer le danger
- D. Situation exceptionnelle de nombreuses victimes nécessitant des gestes de survie et en sous-effectif de personnels

27. Les services d'incendie et de secours peuvent engager des moyens de secours avant une régulation médicale :

- A. Si l'urgence vitale est identifiée à l'appel
- B. S'il s'agit d'une personne vulnérable
- C. Lorsque l'intervention se situe sur la voie publique
- D. S'il s'agit d'un malaise à domicile

28. L'Échelle verbale simple (EVS) :

- A. Compte 10 niveaux de graduation
- B. Prend en compte la cinétique
- C. Est uniquement utilisée pour les traumatismes
- D. Correspond, pour le niveau 4, à une douleur insupportable

29. La compression de membre :

- A. Est dite prolongée si elle dure plus de deux heures
- B. Peut être la conséquence d'une chute
- C. Peut entraîner une détresse ventilatoire
- D. Peut entraîner des troubles de la sensibilité

30. En cas d'accouchement inopiné, l'accouchement n'ayant pas encore eu lieu, il convient de :

- A. Installer la parturiente sur le dos
- B. Réaliser un bilan avant transport
- C. Transporter obligatoirement la parturiente dans la structure hospitalière de suivi de grossesse
- D. Transporter la parturiente allongée sur le côté et la ceinturer

31. Le code de santé publique prévoit plusieurs procédures d'admission en soins psychiatriques sans consentement :

- A. Les soins psychiatriques à la demande du directeur de l'établissement
- B. Les soins psychiatriques sur décision d'un tiers
- C. Les soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État
- D. L'hospitalisation de principe
- E. En cas de péril imminent

32. Suite à la parution de la Loi MATRAS, l'arrêté du 22 avril 2022 modifie le tarif national en vigueur pour une « carence ». Ce nouveau montant est de :

- A. 150 euros
- B. 200 euros
- C. 250 euros
- D. 300 euros
- E. 350 euros

33. Lors d'une intervention VSAV, vous portez un masque avec filtre aérosol de classe 2 (ou classe P2). Il arrête (une seule réponse) :

- A. 94 % des aérosols
- B. 50 % des aérosols
- C. 80 % des aérosols
- D. 99 % des aérosols

34. Vous intervenez au VSAV pour une crise d'asthme. Il convient de :

- A. Ne jamais soustraire la victime des lieux avant l'arrivée d'un renfort médical
- B. Soustraire la victime des facteurs qui pourraient avoir déclenché la crise
- C. Aider la victime à l'administration d'un médicament sous forme d'aérosol prescrit lors des crises
- D. Administrer systématiquement de l'oxygène à maximum 9 litres / minute

35. Lors de l'administration d'un médicament à la demande du médecin régulateur :

- A. La vérification de la date de péremption n'a pas d'importance
- B. En l'absence de date de péremption inscrite sur la boîte, on peut administrer le médicament
- C. L'heure d'administration doit être recueillie sur la fiche bilan
- D. L'administration de médicament est strictement interdite aux sapeurs-pompiers
- E. L'administration peut se faire sous la forme d'un dispositif auto-injectable

36. L'accident vasculaire cérébral :

- A. Peut-être causé par l'obstruction d'une artère cérébrale
- B. Est dit « ischémique transitoire » lorsque les signes se manifestent pendant moins de trois heures
- C. Peut se manifester par des troubles du langage et un engourdissement d'un ou des deux côtés du corps
- D. Peut avoir des signes communs avec une hypoglycémie, c'est pour cela qu'il est nécessaire de réaliser une mesure de glycémie capillaire
- E. Conduit à installer la victime de préférence en position demi-assise

37. La saturation pulsée en oxygène :

- A. Permet de décider et de guider l'administration d'oxygène en fonction des valeurs
- B. Se situe normalement entre 92 et 98 %
- C. Est faussée chez les victimes intoxiquées au monoxyde de carbone
- D. Ne doit pas guider l'administration d'oxygène chez une personne victime d'un accident de plongée (le débit sera de 15 litres / minutes systématiquement)

38. Lors d'une réanimation cardio-pulmonaire en équipe chez l'adulte :

- A. Le défibrillateur automatisé externe est contre-indiqué chez une victime suspectée de noyade
- B. La pose d'une canule oropharyngée est systématique
- C. Le massage cardiaque est repris immédiatement après la délivrance d'un choc par le défibrillateur
- D. L'arrêt de la réanimation peut se faire sur ordre d'un infirmier présent sur les lieux
- E. L'arrêt de la réanimation peut se faire par téléphone sur demande du médecin régulateur

39. Sur votre bulletin de salaire, que signifie CNRACL :

- A. Cotisation nationale et retrait des annuités des collectivités
- B. Confédération nationale pour les retraites des administrés des collectivités
- C. Centre national des retraités et des agents des collectivités
- D. Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales

40. Dans la fonction publique territoriale, la nouvelle instance de dialogue social née de la fusion du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'appelle :

- A. Le comité social et technique
- B. La commission sociale territoriale
- C. Le conseil social territorial
- D. Le comité social et du territoire
- E. Le comité social territorial